

## Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Terres du Lauragais

### RECHERCHE

### pour son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

#### AIDE A DOMICILE (H/F)

Nombre de poste : 1 poste à **17h00** hebdomadaires.

#### MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, permet le maintien à domicile d'une personne âgée, en situation de handicap, malade ou en perte d'autonomie, en assurant un travail matériel, moral et sanitaire et les tâches liées à cette fonction à l'exclusion de tout acte relevant d'une autre profession que la sienne (soins médicaux et para médicaux).

Le métier s'exerce au domicile des bénéficiaires, un moyen de locomotion est ainsi indispensable.

L'activité s'effectue le plus souvent à temps partiel dans le cadre d'horaires décalés (pendant les horaires de repas, en fin de journée, le week-end).

- Effectuer l'entretien courant de la maison (ménage, vaisselle, lessive, repassage, rangement, petites réparations...),
- Effectuer les courses,
- Préparer les repas et aider à les prendre (si qualifié),
- Aider à l'accompagnement (aide aux sorties, à la marche, au lever ou au coucher),
- Maintenir un lien social (relation d'aide, maintien de l'écoute et de la communication à l'autre),
- Aider au confort et à l'hygiène corporelle (si qualifié) (toilette partielle, habillement, réfection du lit...)
- Entretien des locaux de la communauté de communes (crèche, siège social...)

#### PROFIL

**Diplôme souhaité** : titulaire du Diplôme d'Etat AVS ou minimum 1 an d'expérience dans le domaine de l'aide à la personne

#### **Compétences nécessaires pour le poste :**

- Faculté d'adaptation à des situations diverses,
- Organisation et faculté d'analyse des situations (bon sens),
- Capacité d'écoute et d'ouverture à l'autre,
- Ponctualité et patience,
- Initiative,
- Bonne présentation générale,
- Mobile et disponible.

### **CONDITIONS DU POSTE**

**Contrat à Durée Déterminée de DROIT PUBLIC**, dans le cadre d'un **Accroissement Temporaire d'Activité** pris en application de l'Article 3(1°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

**Durée du CDD** : 1 mois renouvelable

**Date de l'embauche** : dès que possible

**Lieux de travail** : Nailloux, Saint-Léon, Calmont, Mauvaisin, Aignes, Gibel, Cagnac, Monestrol, Montgeard, Seyre et Villefranche de Lauragais

**Salaire brut** : rémunération afférente à la grille indiciaire du grade d'**Agent social territorial - 1<sup>er</sup>** échelon

**Durée hebdomadaire** : 17 heures (possibilité d'heures complémentaires en fonction des besoins de remplacements)

### **TRAITEMENT DES CANDIDATURES**

**Candidatures (CV + lettre de motivation + copie du diplôme, le cas échéant)** à adresser à Monsieur Christian PORTET - Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale TERRES DU LAURAGAIS – 73, avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais, **ou de préférence par voie électronique** à l'adresse suivante :

**cristelle.bonnin@terres-du-lauragais.fr**

**Mme Éloïse LOUIS-PHILIPPE ☎ 05.61.80.60.45**